



Arrêt des activités « calinothérapie »

L'administration pénitentiaire, toujours en mal d'innovation, a laissé libre cours à nombre d'idées toutes aussi fantasmagoriques les unes que les autres, aux besoins impérieux de justifier constamment sa mission de réinsertion à l'égard de la population pénale.

Pourtant, depuis des années, les surveillants de terrain n'ont cessé de dénoncer les initiatives entreprises par une certaine frange de chefs d'établissement, sous couvert de Directeurs Interrégionaux, d'une Direction d'Administration Pénitentiaire et de Contrôleurs Généraux des Lieux de Privation de Liberté, bien plus obnubilés à mettre en avant des activités répondant davantage à ce que les surveillants appellent, quant à eux, des activités de « calinothérapie » que de réinsertion proprement dites.

Le SPS-CEA a toujours pensé que l'administration avait bien mieux à offrir en matière de réinsertion aux détenus que des « journées loisirs » façon « Kohlantess » qui ne répondent en rien à ce que semble aussi attendre en retour la société française de sa population carcérale.

L'actuel Ministre de la Justice a ainsi tranché : Arrêt des activités ludiques

Cette annonce très médiatisée se traduira-t-elle dans les faits ?

Sans qu'il ne s'agisse d'envoyer les détenus « casser des cailloux », il était temps que les stages ou activités expérimentant des thèmes totalement loufoques dits « socioculturels » comme « soins et massages du visage » cessent dans nos prisons et de surcroît en régime carcéral type Maison d'Arrêt !!!

Le SPS : le Syndicat 100%-CEA